

Chères et chers collègues,

Notre réveil de ce matin a été accompagné d'une nouvelle douche froide. **La troisième fermeture imposée de nos établissements débutera le 26 décembre prochain à 23 heures et se prolongera jusqu'au 22 janvier inclus.**

Une nuance de taille tient toutefois au fait que, contrairement aux mesures précédentes, **la décision de ce jour est accompagnée de diverses formes de soutien dont pourront bénéficier l'ensemble des établissements contraints à la fermeture.**

- [Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 22.12.2020](#)

Plus concrètement, le soutien annoncé sera constitué des trois volets suivants :

1. OMAF COVID-19

La mesure d'aide calculée sur la base du loyer ou des charges hypothécaires applicable à la fermeture de novembre est reconduite pour la nouvelle période de fermeture ;

(A priori, aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire pour bénéficier de cette mesure. Dans le cas contraire, nous ne manquerons pas de revenir vers vous.)

2. OPCR-Gastro COVID-19

La mesure du plan de relance initialement décidée par le Grand Conseil est transformée en mesure urgente. **Cette mesure consiste en la prise en charge du 9% de la baisse du chiffre d'affaires avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2020 ;**

(la [plateforme](#) pour les demandes sera mise en ligne le 4 janvier 2021)

3. OMECR COVID-19

Le cumul des mesures précédentes avec la mesure « Cas de rigueur » est admis pour les établissements éligibles.

Si nous sommes amenés à constater avec satisfaction qu'une partie de nos appels à l'aide ont été entendus, la prudence s'impose. Il s'agira d'analyser les effets concrets de ces aides et de les mettre en proportion avec nos pertes effectives. En fonction de nos constats, nous devons une fois encore aborder nos autorités en vue de l'obtention de soutiens complémentaires. Pour finaliser cette analyse, nous nous adresserons à vous dans la première partie de janvier.

Nous ne vivons pas une période de grandes réjouissances. Il nous importe pourtant, au terme de cette année si chahutée, de vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à l'ensemble de vos proches, de belles et sereines fêtes de Noël. La nouvelle année ne pourra pas être pire que celle qui s'achève. Nous formulons des vœux pour que vous y trouviez les ressources et l'envie de reprendre vos activités avec force et conviction.